

Suite à la parution du décret du 7 août 2017 s'appliquant à tous les lieux diffusant des « bruits » ou sons amplifiés qu'ils soient clos ou ouvert, AGI-SON entame un tour des régions pour échanger avec les professionnels de chaque territoire :

- **PLÉNIÈRE** de 10h30 à 12h

Présentation du décret et des différents points qui impacteront le secteur du spectacle vivant : Niveaux sonores abaissés, limitation des basses fréquences, intégration du plein air, enregistrements...

Intervenants : Franck BOYAT, PRÉSIDENT D'AGI-SON | Jacky LEVECO, PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE D'AGI-SON | Angélique DUCHEMIN, COORDINATRICE NATIONALE D'AGI-SON

- **PRÉSENTATION PAR LE CNV I** de 12h à 12h30 : Les chiffres de la diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés en France en 2016 & focus régional

- **GROUPES DE TRAVAIL PARTICIPATIFS :**

S'impliquer pour ne pas subir ! AGI-SON ouvre des groupes de travail pour les professionnels qui souhaitent faire part des problématiques qu'ils relèvent au regard des nouvelles règles. Il s'agira aussi d'envisager les solutions pour accompagner la sortie de ce texte.

15 participants maximum par groupe de travail. Réservés en priorité aux pro de la région.

- 14h - 15h30

ATELIER : **RÉGISSEURS / INGÉNIEURS SON D'ACCUEIL EN SALLE & TOURNANTS AVEC DES ARTISTES**

Animateurs : Franck BOYAT - Président d'AGI-SON

- 14h - 15h30

ATELIER : **« PETITS LIEUX », LES SALLES DE MOINS DE 300 PLACES**

Animateurs : David PILLON - Directeur technique de la Tannerie et Représentant du SMA

- 16h00 - 17h30

ATELIER : **RÉGISSEURS DE STUDIOS DE RÉPÉTITION ET MUSICIENS**

Animateurs : Jean-François PAUX - Responsable du secteur salles de spectacles au CNV & Emmanuel BOIS - Chargé de la gestion sonore et de la prévention des risques auditifs au RIF

- 16h00 - 17h30

ATELIER : **LES FESTIVALS : PLEIN AIR VS CLOS**

Animateurs : Jacky LEVECO - Président du Comité Scientifique AGI-SON & Jean-Paul ROLAND - Directeur des Eurockéennes et représentant de la Fédération De Concert

